

















































































































































































































































































































































Pour le lot 11, les modifications sont les suivantes :

- modification de la ventilation suite à la modification d'affectation des locaux du bâtiment D.

Ces modifications imposent la passation d'avenants dont les incidences financières sont détaillées ci-dessous :

N° lot	Intitulé	Titulaire	Montant marché initial toutes tranches comprises (€HT)	Montant avenant précédent (€HT)	Avenant			% total	Nouveau montant de marché (€HT)
					N°	Montant (€HT)	%		
2	Gros-œuvre - Enduits	TROUBAT	582 487,56	9 225,35	2	49 522,79	8,50	10,09	641 235,70
9	Electricité - Courants forts et faibles	INEO ATLANTIQUE	258 660,76	4 684,19	2	10 044,33	3,88	5,69	273 389,28
10	Plomberie sanitaire air comprimé	Groupement HERVE THERMIQUE et BRUNET	93 394,00	0,00	1	10 468,00	11,21	11,21	103 862,00
11	Chaufferie bois chauffage ventilation	AXIMA SEITHA	348 567,22	0,00	1	1 739,44	0,50	0,50	350 306,66

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux lots 10 et 11 et les avenants n°2 aux lots 2 et 9 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY